

envers la France. C'est une déclaration extraordinaire, qui mérite d'être débattue dans cette enceinte. Je ne l'ai pas sous les yeux, mais elle se résume à ceci: le Canada aurait donné au général de Gaulle des assurances selon lesquelles toute initiative ou attitude adoptée par la République française dans le cadre de l'OTAN ne serait contrariée en rien par le Canada.

L'hon. M. Martin: Monsieur l'Orateur, puis-je signaler à mon honorable ami, que cette nouvelle a été rectifiée. J'ai vu ce reportage et le lendemain, je l'ai rectifié.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, les rectifications du ministre ne semblent pas obtenir la même publicité que ses déclarations exubérantes. Il a tenu une conférence de presse; il s'est exprimé devant une armée de journalistes représentant la presse, la radio et la télévision, et chacun d'eux a rapporté la présumée déclaration de l'honorable représentant. Cela demande des éclaircissements, car, en somme—et c'est ainsi qu'on l'a interprété—il aurait déclaré, au nom du Canada, qu'indépendamment de l'attitude des États-Unis à l'égard de leur contribution au maintien de la paix dans l'univers par l'intermédiaire de l'OTAN, le Canada suivrait la France si cette dernière était en désaccord avec les premiers. (*Exclamations*) C'est ne pas tenir compte de la réalité, et cela, à mon avis, le peuple canadien ne saurait l'accepter.

Des voix: Bravo!

Le très hon. M. Diefenbaker: Le ministre dit l'avoir corrigé. Eh bien, monsieur l'Orateur, l'endroit indiqué pour le faire c'est ici à la Chambre des communes, et pour dire ce qu'il a dit des faits, afin que la malentendu créé, s'il en est, soit rectifié et oblitéré. Mais, comme c'est là, toute la presse, la radio et la télévision ont interprété de la même façon les mots employés par le ministre à Paris, sans une seule exception. Nous, de la Chambre, avons le droit de savoir quelle est l'attitude du gouvernement du Canada au sujet des opinions exprimées par le général de Gaulle, et par-dessus tout celles de la France, qui souvent ne concordent pas avec celles des autres membres de cette grande Alliance.

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, dans mes commentaires sur la déclaration du secrétaire d'État aux Affaires

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

extérieures, je me limiterai à trois brèves observations. La première c'est que, comme à l'accoutumée, le communiqué du conseil de l'OTAN est rédigé dans des termes vagues et rassurants; il dissimule les vrais problèmes et les difficultés réelles. Je regrette que nous ne puissions obtenir du ministre une déclaration plus claire sur l'attitude du Canada à l'égard des problèmes que posent le contrôle et la dissémination des armes nucléaires.

Deuxièmement, nous regrettons qu'il ne semble y avoir rien, dans la déclaration du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui indique que le Canada ait entamé une nouvelle négociation de son rôle dans le domaine des armes nucléaires tactiques, comme le gouvernement l'avait promis avant les élections; je crois qu'il l'avait fait par la voix du premier ministre et du secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Je regrette qu'il n'y soit pas mentionné que le Canada a soulevé la question et que cette nouvelle négociation du rôle de notre pays qui, selon nous, s'impose depuis longtemps, est maintenant commencée.

En troisième lieu, monsieur l'Orateur, nous nous réjouissons du fait que la déclaration du secrétaire d'État aux Affaires extérieures indique que le Canada acceptera l'invitation du secrétaire général des Nations Unies en vue de continuer à maintenir la paix à Chypre. Nous estimons que notre pays se doit de le faire, même si le chef de l'opposition estime que cela lui impose peut-être un fardeau financier injuste. Nous croyons que ce fardeau financier est léger en comparaison de la valeur constructive considérable de l'apport du Canada à la force de paix à Chypre, et nous espérons qu'en dépit des difficultés et des sentiments, bien naturels, exprimés par le chef de l'opposition, le Canada va continuer d'assumer cette très importante responsabilité.

M. R. N. Thompson (Red-Deer): Monsieur l'Orateur, je m'efforcerai d'être aussi bref que possible en disant que nous nous réjouissons du bref rapport que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures nous a fait sur la récente conférence de l'OTAN tenue à Paris. Nous sommes tous d'accord que l'OTAN a accompli une tâche prodigieuse, bien plus que ce qu'on attendait de cette organisation à l'origine. J'estime que, malgré les difficultés que nous envisageons aujourd'hui, l'OTAN a un rôle urgent et bien précis à remplir dans les affaires mondiales. De toute évidence, les travaux les plus importants de cette conférence ont été accomplis non pas tant au cours